

THEMAA

PROJET 2026

T H E M A A

**ASSOCIATION NATIONALE DES THEATRES DE
MARIONNETTES ET DES ARTS ASSOCIES**

07 64 46 45 68

<https://www.themaa-marionnettes.com/>

I.	UNE ANNEE DE MISE EN OEUVRE	3
II.	DES PRIORITES CLAIREMENT IDENTIFIEES	3
III.	AXE 1 — ORGANISER : CONSOLIDER LES FONCTIONS STRUCTURANTES DE THEMAA	3
A.	Objectifs 2026	4
B.	Pistes concrètes de mise en œuvre	4
C.	Enjeu transversal	5
IV.	AXE 2 — REPRÉSENTER : STRUCTURER LA PAROLE COLLECTIVE	5
A.	Objectifs 2026	5
B.	Pistes concrètes de mise en œuvre	5
C.	Enjeu transversal	7
V.	AXE 3 — OBSERVER : CONSTRUIRE UNE LECTURE SENSIBLE ET PARTAGEE DU SECTEUR	7
A.	Objectifs 2026–2028	7
B.	Pistes concrètes de mise en œuvre	8
C.	Enjeu transversal	8
VI.	AXE 4 — FORMER : ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS	9
A.	Objectifs 2026–2028	9
B.	Pistes concrètes de mise en œuvre	9
C.	Enjeu transversal	10
VII.	AXE 5 — PUBLIER : DENSIFIER UNE PENSEE VIVANTE ET UNE CIRCULATION DES IDEES	10
A.	Objectifs 2026–2028	10
B.	Pistes concrètes de mise en œuvre	10
C.	Enjeu transversal	11
VIII.	UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE	12
IX.	UNE ANNEE STRUCTURANTE	12

I. Une année de mise en oeuvre

L'année 2026 marque l'entrée dans une phase concrète du projet 2026–2028. Après un temps important de concertation et de structuration collective, – nourrie par les États généraux, les groupes de travail et le dialogue avec les partenaires publics– il s'agit désormais de **mettre en oeuvre les orientations définies**, en veillant à leur faisabilité et à leur appropriation par les membres.

Dans un contexte où les conditions d'exercice restent fragiles et où les transformations du secteur se poursuivent, THEMMA fait le choix d'une année de consolidation. L'objectif n'est pas d'ajouter de nouveaux dispositifs, mais de rendre plus lisibles, plus structurées et plus efficaces les actions engagées.

Ce choix est aussi un positionnement politique : dans un moment de tensions et d'incertitudes, il s'agit **d'affirmer la nécessité d'outils collectifs solides, construits par et pour les professionnel·les**.

Il s'agit également de renforcer la capacité du secteur à se penser lui-même et à porter une parole autonome dans le dialogue avec les pouvoirs publics.

Cette première année doit permettre d'installer des outils durables, de relancer certaines dynamiques collectives et de renforcer la capacité de l'association à accompagner le secteur.

II. Des priorités clairement identifiées

Pour 2026, trois axes sont considérés comme prioritaires : **la publication, la formation et l'observation**. Ils concentrent une part importante des moyens et de l'attention, car ils répondent à des besoins fortement exprimés ces dernières années.

Ces axes ne fonctionnent pas de manière isolée. Ils s'appuient sur deux dimensions transversales : l'organisation interne de l'association, qui conditionne la mise en oeuvre des actions, et la fonction de représentation, qui permet de faire circuler les enjeux et les analyses.

III. AXE 1 – ORGANISER : consolider les fonctions structurantes de THEMMA

L'activité croissante de l'association, la diversité de ses projets et l'évolution de ses partenariats imposent un réajustement stratégique de l'organisation interne. Il s'agit de consolider les conditions d'un pilotage collectif, fluide et soutenable, capable

d'accompagner les mutations du secteur tout en maintenant une culture associative fondée sur la coopération et la réactivité.

A. Objectifs 2026

En 2026, l'objectif est de clarifier l'organisation interne de THEMAA afin de renforcer la lisibilité du fonctionnement, de mieux répartir les responsabilités et de sécuriser le pilotage des actions. Il s'agit également d'améliorer la circulation de l'information, de structurer la capitalisation des travaux et de veiller à la soutenabilité des engagements au sein de l'association.

B. Pistes concrètes de mise en œuvre

1. Clarification des rôles et du pilotage

Un travail est mené sur l'articulation entre l'équipe salariée et les instances de gouvernance. Les missions de la coordination générale sont précisées, avec un recentrage sur le pilotage du projet, l'animation du réseau et le suivi des axes stratégiques.

Les rôles du conseil d'administration et du bureau sont également clarifiés, notamment à travers la mise en place de référent·es par axe, afin de faciliter le suivi des actions et de renforcer le pilotage collectif. Cette clarification vise à mieux répartir les responsabilités et à éviter les zones de flou.

2. Renforcement des outils de suivi et de circulation de l'information

Un travail est engagé sur les outils existants (calendrier partagé, supports de suivi, comptes rendus) afin d'en renforcer l'appropriation collective. L'objectif n'est pas de créer de nouveaux outils, mais d'améliorer leur usage, pour renforcer la lisibilité des actions et assurer une meilleure continuité du travail.

3. Capitalisation et mise en mémoire des travaux

Une attention particulière est portée à la structuration et à la conservation de la matière produite dans les différents espaces de travail (réunions, groupes de travail, échanges informels). L'enjeu est de permettre la capitalisation, le partage et la réutilisation de ces contributions dans le temps, au service du projet collectif.

4. Structuration et articulation des groupes de travail

Les groupes de travail, espaces essentiels de réflexion et de production, font l'objet d'un travail de clarification de leur rôle, de leurs objectifs et de leur articulation avec les instances de gouvernance. Il s'agit de renforcer leur efficacité tout en préservant leur

souplesse de fonctionnement, et de faciliter la circulation de leurs contributions au sein de l'association.

5. Attention à la soutenabilité des engagements

L'ensemble de ces ajustements s'inscrit dans une attention constante portée à la soutenabilité des engagements, tant pour les salarié-es que pour les administrateur-rices. Le suivi des charges de travail et l'ajustement des missions participent de cette démarche, dans une logique de pérennité.

C. Enjeu transversal

L'enjeu est de **consolider** une organisation lisible, partagée et soutenable, permettant de renforcer la capacité d'action collective de THEMMA tout en préservant la qualité des engagements et la continuité du projet associatif.

IV. AXE 2 – REPRÉSENTER : structurer la parole collective

La fonction de représentation repose sur la **capacité à faire émerger, structurer, circuler une parole issue du terrain**. Elle s'ancre dans les réalités professionnelles et territoriales, et constitue un levier essentiel de dialogue avec les partenaires institutionnels.

En 2026, THEMMA, en lien avec ses groupes de travail et ses dynamiques territoriales, renforce cette fonction en s'appuyant sur les regroupements régionaux, et les initiatives collectives de visibilité à l'échelle nationale.

A. Objectifs 2026

En 2026, l'objectif est de consolider les conditions d'émergence d'une parole collective structurée, en renforçant les liens entre niveaux territorial et national, en outillant les membres dans leurs démarches de représentation, et en développant des espaces de visibilité partagée du secteur.

B. Pistes concrètes de mise en œuvre

1. Structuration du lien avec les regroupements régionaux

Un réseau de référent-es est progressivement constitué afin de faciliter les échanges entre THEMMA et les regroupements régionaux. Des temps de dialogue réguliers sont organisés pour partager les réalités de terrain, croiser les expériences et nourrir les positions portées collectivement.

Dans ce cadre, des rendez-vous dédiés avec les regroupements permettent d'identifier des axes de travail communs, notamment :

- la réalisation d'états des lieux territoriaux et le recensement des initiatives locales ;
- la poursuite des réflexions engagées sur certains sujets structurants (dont les ateliers) ;
- l'exploration de formats de coopération interrégionale (groupes de travail, temps d'échange réguliers) ;
- le développement de rencontres régionales favorisant le dialogue, le partage d'expériences et l'émergence de projets communs.

2. Appui à l'émergence d'une parole collective via les groupes de travail

Les groupes de travail et commissions (dont la commission ruralité(s) et itinérance(s), le groupe des constructeur-rices, etc.) jouent un rôle central dans la production d'analyses et de propositions à partir des pratiques professionnelles. Ils contribuent à structurer une parole collective argumentée, ancrée dans les réalités du secteur.

Une attention particulière est portée à la circulation de ces contributions, afin qu'elles puissent être partagées au-delà des groupes qui les produisent et nourrir l'ensemble du réseau.

3. Production et diffusion de ressources pour le plaidoyer

Des ressources sont élaborées pour accompagner les membres dans leurs démarches de représentation : cadres de référence, éléments de compréhension des politiques publiques, informations sur les dispositifs existants. Ces outils visent à renforcer la capacité du réseau à porter des enjeux sectoriels de manière informée et coordonnée.

4. Développement d'initiatives de visibilité à l'échelle nationale

THEMAA s'engage, aux côtés de ses partenaires, dans des initiatives visant à renforcer la visibilité du secteur. Avec Latitude Marionnette, le lancement du temps fort national **PUNCH – Marionnettes en pleines formes** (janvier 2027) s'inscrit dans cette dynamique.

Pensé comme un cadre fédérateur et non centralisé, ce projet vise à rendre visible, sur l'ensemble du territoire, la diversité et la vitalité des arts de la marionnette. Il repose sur l'engagement des acteur-rices locaux-ales, la mise en réseau des initiatives et la coordination nationale portée conjointement avec Latitude Marionnette.

En 2026, un travail de mobilisation, de coordination et de mise en relation des partenaires qui est s'engagé pour préparer cette première édition dès 2025, se renforce.

5. Expérimentation de formats de dialogue et d'action en lien avec les territoires

En lien avec certaines commissions, notamment **la commission ruralité(s) et itinérance(s)**, des temps de rencontres, d'échange et de réflexion sont organisés à l'échelle nationale et territoriale. Ils visent à valoriser des initiatives, à sensibiliser les partenaires publics et à explorer de nouvelles modalités d'action et de coopération adaptées aux contextes locaux.

C. Enjeu transversal

L'enjeu est de faire de la représentation **un processus collectif, ancré dans les réalités du terrain et structuré à différentes échelles**. Il s'agit de relier les expériences, de renforcer la capacité d'expression du secteur et de développer des formes de visibilité partagée, sans centraliser ni homogénéiser les pratiques.

V. AXE 3 – OBSERVER : Construire une lecture sensible et partagée du secteur

Dans un contexte de mutation rapide du spectacle vivant, l'observation ne peut se limiter à une collecte de données ou à une approche strictement quantitative. Elle constitue un outil de compréhension collective, de mise en relation des réalités du terrain et de dialogue avec les politiques publiques.

Depuis plusieurs années, THEMMAA développe une attention continue aux évolutions du secteur des arts de la marionnette, en s'appuyant sur les retours des professionnel·les, les travaux des regroupements régionaux et les échanges au sein de ses instances. Cette dynamique permet de faire émerger des analyses situées, au plus près des pratiques.

A. Objectifs 2026–2028

Sur la période 2026–2028, l'enjeu est de consolider cette dynamique d'observation partagée, en renforçant les espaces de circulation et de mise en commun des expériences issues du terrain. Il ne s'agit pas de créer un nouvel outil centralisé, mais de structurer les conditions permettant de mieux relier les observations existantes.

B. Pistes concrètes de mise en œuvre

1. Mise en place progressive d'un groupe inter-regroupements régionaux (2026–2028)

Sur la durée du projet, THEMMA accompagne la **structuration d'un groupe de travail réunissant des représentant-es des différents regroupements régionaux**. Ce groupe a pour mission de croiser les observations issues des territoires, d'identifier des enjeux communs et de produire des synthèses partagées. Il constitue un espace de mise en dialogue et de capitalisation des expériences locales, au service d'une lecture collective du secteur.

2. Poursuite de la refonte du bulletin d'adhésion

Le travail engagé sur le bulletin d'adhésion se poursuit afin d'en faire un support enrichi de connaissance des membres et, plus largement, du secteur. En intégrant progressivement des informations sur les activités, les conditions d'exercice, les statuts et les réalités professionnelles, ce bulletin devient un outil d'observation vivant, alimenté directement par les adhérent-es. Il contribue ainsi à produire une lecture fine et évolutive du secteur.

3. Coopérations et mise en perspective des données

THEMMA poursuit ses coopérations avec ses partenaires (notamment les réseaux professionnels et structures d'observation existantes) afin de croiser les approches, partager les méthodologies et enrichir les analyses produites. L'enjeu est de relier données quantitatives et retours qualitatifs pour construire une compréhension plus complète des réalités du secteur.

4. Mise en circulation des analyses

Les résultats de ce travail d'observation prennent des formes variées : synthèses, fiches repères, supports de restitution. Ils sont pensés pour être accessibles, appropriables et utiles aux membres comme aux partenaires institutionnels, afin de nourrir les réflexions collectives et les dialogues sectoriels.

C. Enjeu transversal

L'enjeu central est de **transformer l'observation en un espace vivant de mise en commun**. Il s'agit de faire circuler les expériences, de relier les points de vue et de donner une visibilité aux réalités multiples du secteur, sans les réduire à une lecture unique.

VI. AXE 4 — FORMER : accompagner les parcours professionnels

Dans un contexte de transformation des métiers et de discontinuité des parcours, la formation constitue un levier essentiel pour soutenir les professionnelles des arts de la marionnette. Elle participe à la transmission des savoirs, à la structuration des compétences et à l'adaptation aux évolutions du secteur.

En 2026, THEMAA, à travers sa commission formation, s'inscrit dans cette dynamique en consolidant ses dispositifs d'accompagnement, en améliorant la lisibilité de l'offre de formation et en favorisant la mise en réseau des ressources existantes.

A. Objectifs 2026–2028

En 2026, l'objectif est de déployer et structurer les outils existants ou en cours de développement (B.A.BA, cartographie...) et faciliter leur compréhension et leur accès.

Il s'agit également de mieux relier les initiatives de formation entre elles, afin de favoriser des parcours plus lisibles et cohérents à l'échelle nationale.

B. Pistes concrètes de mise en œuvre

1. Déploiement du dispositif B.A.BA

Le dispositif B.A.BA est pleinement déployé à partir de 2026, avec la poursuite des binômes de tutorat et l'organisation de journées professionnelles ouvertes. Il accompagne les personnes en début de parcours dans les métiers de l'accompagnement artistique, en favorisant la transmission interprofessionnelle, le partage d'expériences et l'intégration dans le réseau.

2. Mise en ligne et développement d'une cartographie nationale des formations

Une application de cartographie nationale des formations est mise en ligne afin de recenser les offres existantes et d'en améliorer la lisibilité et l'accès. Cet outil contribue à rendre visibles des initiatives parfois isolées et à mieux relier les ressources sur l'ensemble du territoire.

3. Engagement d'une réflexion sur l'articulation des parcours de formation

Un travail est engagé avec les partenaires du secteur pour réfléchir à une meilleure articulation des parcours de formation. L'objectif est de favoriser des trajectoires

professionnelles plus fluides, en identifiant les complémentarités entre dispositifs, formats et niveaux d'expérience.

C. Enjeu transversal

L'enjeu est de **faire de la formation un espace de soutien concret aux parcours professionnels**, en facilitant l'accès aux ressources existantes, en renforçant les dynamiques de transmission et en contribuant à une meilleure lisibilité de l'offre.

VII. AXE 5 – PUBLIER : densifier une pensée vivante et une circulation des idées

Depuis sa création, **la revue Manip** constitue un espace central de réflexion, de mémoire et de mise en visibilité du secteur des arts de la marionnette et des arts associés. Le projet 2026–2028 marque une évolution importante : il ne s'agit plus seulement de produire un journal, mais de consolider une revue densifiée, structurée autour de deux parties complémentaires et d'une dynamique élargie de circulation des idées.

Cette évolution répond à un double enjeu : **renforcer la reconnaissance du secteur artistique et accompagner sa vitalité dans un contexte de tensions fortes** pour le champ culturel, marqué notamment par la réduction des financements publics et des fragilisations structurelles du secteur.

A. Objectifs 2026–2028

Sur la période 2026–2028, l'enjeu est de consolider Manip comme revue de référence, en renforçant sa capacité à produire de la pensée, à documenter les pratiques et à faire dialoguer artistes, chercheur·ses et professionnel·les autour de la vie du secteur et de ses transformations.

B. Pistes concrètes de mise en œuvre

1. Une revue structurée en deux parties complémentaires

La revue s'organise désormais autour de deux ensembles distincts mais articulés.

La première partie est constituée d'un dossier thématique de recherche, conçu comme un espace approfondi d'analyse et de réflexion. Chaque dossier est coordonné par une personne différente selon les numéros et accompagné d'un comité de pilotage spécifique. Cette organisation permet d'ouvrir la revue à des approches multiples, de renouveler les angles et de renforcer l'exigence scientifique et artistique des contenus.

La seconde partie réunit des rubriques régulières, issues de la formule précédente, enrichies et approfondies, ainsi que de nouvelles propositions éditoriales. Elle permet de porter un regard élargi sur les évolutions des arts de la marionnette et des arts associés, en les inscrivant dans les enjeux contemporains, esthétiques, sociaux et politiques.

Par sa structuration et son ambition, cette nouvelle formule affirme la revue comme un espace exigeant de production de pensée et de reconnaissance artistique.

2. Une dynamique de circulation et de prolongement des contenus

La revue est pensée comme un point d’ancrage et de départ de dynamiques collectives. L’enjeu est de dépasser une logique d’objet éditorial ponctuel pour en faire un support actif de circulation des idées, d’échanges et de production de contenu.

Chaque numéro est ainsi conçu comme un élément déclencheur de prolongements, d’échanges et de mises en discussion au sein du secteur artistique, professionnel et de la recherche. Les contenus éditoriaux peuvent ainsi être nourris en amont comme en aval par ces échanges.

Dans cette logique, la revue devient un espace de mise en relation et de circulation continue entre production éditoriale et terrain.

Plusieurs formats de rencontres peuvent accompagner cette dynamique :

- des rencontres en ligne autour des thématiques ou articles de la revue ;
- des temps décentralisés appuyés sur des partenaires, festivals, lieux ou réseaux régionaux ;
- des formats plus expérimentaux ou performatifs, croisant pratiques artistiques et échanges (démonstrations, improvisations, formes hybrides).

Ces formats visent à faire vivre les contenus de la revue, à les ouvrir à d’autres publics et à créer des espaces de dialogue entre disciplines, territoires et générations.

C. Enjeu transversal

Dans ce contexte, l’enjeu est de **faire de Manip une revue vivante, inscrite dans un mouvement continu de production et de circulation des idées**, où les contenus ne s’achèvent pas à la publication mais s’inscrivent dans des dynamiques prolongées.

Il s’agit également de renforcer la reconnaissance du secteur artistique dans un contexte de fragilisation des politiques culturelles, en affirmant la place de la recherche, de la pensée critique et de la création dans les arts de la marionnette.

VIII. Une mise en œuvre progressive

Le projet 2026 repose sur une **logique de mise en œuvre progressive et ajustée**. Les actions engagées ont vocation à être déployées, expérimentées, puis réinterrogées à partir des retours du terrain, des membres et des instances de l'association

Cette dynamique suppose une attention continue aux conditions concrètes de réalisation des actions, à leur appropriation par les professionnel·les et à leur articulation avec les réalités du secteur. Elle implique également une capacité d'ajustement collectif, afin de tenir ensemble ambition du projet et soutenabilité de sa mise en œuvre.

Un suivi régulier est assuré par les instances de l'association, avec des points d'étape permettant d'évaluer l'avancement des actions, d'identifier les effets produits, et d'ajuster si nécessaire, les modalités de mise en œuvre. Ce travail de suivi constitue un élément structurant du projet, garantissant sa cohérence dans le temps.

IX. Une année structurante

L'année 2026 constitue une étape structurante dans la mise en œuvre du projet stratégique 2026–2028. Elle ne vise pas à produire immédiatement l'ensemble des effets attendus, mais à installer durablement des outils, des méthodes et des dynamiques collectives appelées à se déployer dans la durée.

À travers les différents axes du projet – organisation, représentation, observation, formation et publication – il s'agit de renforcer les conditions d'une action collective lisible, partagée et soutenable, au service du secteur des arts de la marionnette.

Cette première année engage ainsi l'ensemble de l'association dans une trajectoire de consolidation, mais aussi d'expérimentation et de mise en mouvement. Elle repose sur l'implication des membres, des instances et des partenaires, dont la contribution est déterminante dans la construction progressive du projet.

Elle affirme enfin une ambition commune : renforcer la capacité du secteur à se structurer, à produire ses propres analyses, à se représenter et à porter ses enjeux dans un contexte en transformation.